A la Société de Géographie. — Hier soir, devant un public des plus nombreux, M. le docteur Jacot-Guillarmod a fait le récit de son ascension de l'Himalaya, dont nous avons parlé hier dans notre chronique biloise.

Le succès de conférencier n'a pas été moindre à Roubaix qu'à Lille. M. Boulanger, le distingué président de la Société, a adressé à M. Jacot de vifs remerciements, très mérités.

Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne. — Bureau Syndical. — Le Bureau Syndical se réunira lundi 7 mars 1904, à 6 h. précises, au siège du Syndicat, 22, rue de la Paix (E. V). — Ordre du jour : Admissions du Syndicat (sections syndiquées et dissidences libres) ; Fédération, organes fédératifs, élection d'un membre ouvrier.

Vidanges inodores. — On nous communique de la mairie la note suivante :

Les permissionnaires peuvent appliquer le tarif suivant en vertu de l'arrêté municipal du 1er juin 1885 :

Pour les matières pesant à l'aréomètre Beaumé au moins 2 degrés, par mètre cube ou fraction de m. c., 1 fr. ;

Pour les matières pesant moins de 2 degrés par m. c. ou fraction de m. c., 2 fr. ;

Pour les matières solides et non susceptibles d'être enlevées par aspiration, le mètre cube ou fraction de m. c., 5 fr.

Sous peine de se voir retirer l'autorisation accordée, les entrepreneurs ne pouvant mojorer ces prix. Il leur est tentefois feculiatif de les réduire.

Mort d'un vétéran des pompiers. — Nous apprenons la mort de M. Jean-Baptiste Leclercq, ancien sergent tambour des sapeurs-pompiers, décédé samedi, à l'âge de 91 ans, à l'Hospice, rue de l'Hospice.

Il était né à Neuville-en-Ferrain, et comptait 29 années et 3 mois de service dans la compagnie de Roubaix. Il était retraité depuis le 5 février 1884.

Ses funérailles auront lieu le 8 mars, à 9 h. 1/2 à Notre-Dame.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 3, rue du Bois.**

Les accidents de travail. — Un homme de peine, Charles Nivesse, 19 ans, rue Beaucroweert, de chez MM. Meurisse et Dhallemme, rue de l'Ouest, blessé à la cuisse gauche et aux reins ; 20 jours de repos.

— Un apprêteur, Napoléon Toulemonde, 68 ans, rue de Luxembourg, 47, de la société l'*Avenir*, rue Pellart, blessé à la main droite ; 10 jours de repos.

— Un fileur, Alphonse Mésa, 28 ans, rue de Pile, cour Bonte, de chez MM. Motte-Bossut fils, blessé à la main droite ; 8 jours de repos.

— Chez MM. Mullier, rue de l'Ommelet, une couvreuse, Palmyre Nicolas, 15 ans, rue de la Vigne, blessée à la main gauche ; 15 jours de repos.

— Un ouvrier, Joseph Walcho, 30 ans, rue d'Oran, du chez M. Huyghe, rue du collège, blessé à la tête, 12 jours de repos.

— Chez MM. Motte et Meillassoux, rue du Coq-Français, un maçon Jules Catrice, 41 ans, rue St-Jean, blessé à la main, 25 jours de repos.

— Un apprêteur Adrien Petyt, 49 ans, rue de Tourcoing, du chez MM. Motte-Bossut fils et Mengers, avenue des villas, blessé à la jambe droite, 25 jours de repos.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, rue des Filatures, un rattacheur, Alexandre Verdoeck, 16 ans, rue Roeroy, cour Dillies-Piat, blessé à main, 6 jours de repos.

— Un apprenti trieur, Armand Haquette, 18 ans, rue de Bildah, de chez M. Allart, Grande-Rue, blessé au bras gauche qui a été fracturé, un mois de repos.

— Un garçon boulanger, Henri Leuridant, 40 ans, rue du Tilleul, 200, de la coopérative *La Paix*, blessé au genou gauche, vingt jours de repos.

— Un timonnad, J.-B. Lempereur, 43 ans, rue de la Tortan, de chez MM. Wibaux-Mutte frères, blessé au poignet droit, huit jours de repos.

Une chute. — Dans la soirée de vendredi, vers 10 heures, un rattacheur, Henri Jacquemin, 39 ans, demeurant cour Roussel, 18, rue des Longues-Haies, est tombé si malheureusement, qu'il s'est fracturé plusieurs côtes. M. le docteur Lherbier, qui l'a soigné, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les vols de laine de la rue Malcharbeau. — *Descente du parquet.* — Dans la nuit du 12 au 13 février dernier, un sieur Philippe Lefere, 18 ans, demeurant à Wattrelos, était arrêté par les agents Carrette et Lièvrouw, au moment où avec deux complices qui eurent encore, il venait de voler deux balles de laine chez M. Watine-Delaoutre, rue Malcharbe.

Dans l'après-midi de samedi, M. Delaid, juge d'instruction, est descendu à Roubaix à propos de ce vol.

La magistrat s'est rendu au commissariat de police de la rue Saint-Vincent de Paul où il a entendu plusieurs témoins.

L'inculpé avait été amené de Lille pour être confronté avec eux.

Les écumeurs de la rue. — *Deux arrestations.* — Les agents Deguet et Valet, de service de nuit, aperceveient, vendredi soir, vers 11 h., au quai de Wattrelos, deux individus qui rôdaient autour des magasins de charbon stationnés derrière le peignage de MM. Motte.

Ils s'embusquèrent pour mieux les surveiller sans être vus. Les deux individus en mirent à remplir deux sacs de charbon contenant de 70 à 80 kilos.

Mais les agents débusquant à l'improviste les arrêtèrent et les conduisirent devant M. Grimaldi, commissaire de police à qui ils déclarèrent se nommer Paul Roste, 20 ans, peigneur et Louis Wilervai, 40 ans, peigneur, demeurant tous deux rue du Blidah, 5 ; ils étaient porteurs chacun d'une lanterne et outre leurs sacs avaient de plus un sac rempli de charbon qu'ils se disposaient aussi à emporter.

Etat-civil de Roubaix

du 5 mars

Naissances. — Jeanne Vanpuymbrouck, rue Blanchemaille. — Simonne Taquet, boulevard de Cambrai. — Jeanne Loesgr, rue de Lille, 175.

Décès. — Elisabeth Lhoest, 46 ans, ménagère, rue des Charpentiers, cour Poulus, 9. — Hortense Deschamps, 76 ans, cabaretière, rue de l'Ermitage, 27. — Jean-Baptiste Leclercq, 90 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Jean-Baptiste Fremeux, 67 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Charles Devogèle, 35 ans, menuisier, rue Labruyère, cour Clachot, 6. — Jean-Baptiste Mespreuve, 48 ans, ferblantier, rue Blanchemaille. — Nicolas Laisné, 70 ans, journalier, id. — Julia Bonnet, 11 mois, id. — Lucien Andry, 8 ans, id. — Victoire Deroa, 45 ans, sans profession, rue de l'Union, 12.

Mariages. — Louis Dieu, 21 ans, rattacheur, rue du Tourcoing, 117, et Laura Lemen, 21 ans, ourdisseuse, rue de l'Ommelet, 52. — Laurent Chevallet, 38 ans, débourreur, rue des Palmiers, 6, et Maria Dertot, 31 ans, ménagère, même rue, 13. — Louis Wallecan, 21 ans, horloger, rue de l'Alma, 7, et Marie Tournemine, 21 ans, doubleuse, rue Archimède, cour Clément, 3.

WATTRELOS

Le Comité de la « Jeunesse Catholique » organise pour les dimanche 13 et lundi 14 mars (Mi-Carême), à 6 heures très précises, deux grandes soirées récréatives dans la salle des fêtes chez les Frères, rue Saint-Joseph.

Pour le première fois à Wattrelos, on y interprètera un drame émouvant « Les Francs-Tireurs de Belfort » et une comédie désopilante : « Les pompiers de Normandie », qui, nous n'en doutons pas, obtiendront un grand succès.

Ces soirées se termineront à une heure convenable. Les personnes désireuses de passer quelques heures agréables tout en faisant une bonne œuvre, se feront un plaisir d'assister à ces belles soirées.

On peut se procurer des cartes chez MM. les vicaires, rue de Roubaix, 16 ; Ernest Solembier, rue de Leers ; Henri Bogaert, peintre, rue de Tourcoing. — Réservées, 2 fr. ; premières, 1 fr. ; secondes, 50 cent.

Accident de travail. — Un homme de peine, Victor Huit, 40 ans, rangée du Christ, au Crétinier, du chez M. Martin, rue de Tourcoing, à Roubaix, blessé à la main droite, 20 jours de repos.

CROIX

Accident de travail. — Une jeune fille, Louise Sablin, 17 ans, tisserande, demeurant à Wasquehal, travaillant chez M. Charles Lamblin, fabricant de toiles, rue du Creusot, a eu, en préparant une navette, le doigt pris entre la navette et le châssis du métier. Il en résulte une plaie au pouce droit, 8 jours de repos ; docteur Desrousseaux.

CROIX. — Du 5 mars. — Naissances. — Joseph Debruyne, rue Verte, 252.

WASQUEHAL

Réunion intéressante. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui 6 mars, à cinq heures, qu'a lieu au patronage Saint-Joseph une intéressante réunion. Avis aux amateurs. On ne regrettera pas sa soirée.

On a volé. — Pendant la nuit de vendredi à samedi, chez M. Louis Dewitte, quartier du Quesne, maisons Delesclusse-Six, à Wasquehal, six lapins et quelques planches, soit la valeur de 21 fr. environ.

Marché du vendredi 4 mars. — Œufs frais, 2 fr. 50 la douz. — Beurre, 1 fr. 50, la livre.

Obits de la semaine. — Lundi, à 8 heures, Obit du mois de Thérèse Dajardin.

Jeudi, à 8 heures, Obit pour Julien Delmasure.

Enterrement de lundi 7 mars. — A 9 h., Service et Funérailles de Alphonse Demeline, 21 ans, quartier du Franco Russe, rangée Delesclusse.

LYS-LEZ-LANNOY

Acte de probité. — Jeudi dernier, dans la matinée, M. Alphonse Aubert, facteur à Lannoy, domicilié à Lys, se rendait chez M. Deffrennes, de Lannoy, pour lui payer un mandat-carte de 26 fr. 40.

Quelle ne fut pas sa surprise quand, arrivé à destination, il s'aperçut qu'il avait perdu un louis de vingt francs ; la doublure de sa poche, quelque peu usée, avait laissé passer la pièce de monnaie. M. Aubert fit aussitôt, en compagnie de M. Louis Decourcelle, garde-champêtre de Lanney, des recherches qui demeurèrent infructueuses. Heureusement, M. Decourcelle, eut la précaution de faire publier la chose à la sortie des fabriques, à midi.

Le lendemain, Mlle Angèle Parent-Cornon, couturière, domiciliée à Hem, moisons Delédicque, n° 4, fut assez heureuse pour retrouver le louis à quelques pas de la poste.

Elle s'empressa de le remettre au garde, lequel le rendit à M. Aubert.

LANNOY. — Décès : Virginie Nuyts, 77 ans, à l'Hospice. — François Dubocage, 1 jour, rue des Archers.

LYS. — Du 4 mars. — Décès : Ladivine Deffrennes, 85 ans, rue de Vert-Pré.

TOURCOING

Assistance publique et Charité

La subvention municipale inscrite au budget de la Ville pour le Bureau de Bienfaisance se chiffre à 228 000 fr. C'est un peu plus du tiers des dépenses portées au compte de l'Assistance publique et qui se montent à 639 916 fr. 25.

Pour cette somme du 228.000 fr., le Bureau de Bienfaisance assiste :

84 familles, un enfant ; 87, deux enfants ; 122 trois enfants ; 170, quatre enfants ; 142, cinq enfants, 112, six enfants ; 92, sept enfants ; 21, huit enfants ; 12, neuf enfants ; 7, dix enfants.

Du côté des veufs nous trouvons : 8 veufs avec un enfant ; 12, avec deux enfants ; 7, trois enfants ; 7, quatre enfants ; 3, cinq enfants ; 5, six enfants ; 2, sept enfants ; 1, huit enfants.

Veuves. — Des secours sont accordés à 103 veuves avec un enfant ; 55, deux enfants, 31, trois enfants ; 27, quatre enfants ; 17, cinq enfants ; 8, six enfants ; une veuve avec 7 enfants et 3 avec huit enfants.

663 vieux ménages, veufs, veuves et célibataires sans enfants sont présentement secourus.

Le concert de charité annoncé pour le lundi de la Mi-Carême, au profit de l'Œuvre du Vestiaire des Ecoles Libres n'aura pas lieu, pour des causes indépendantes de la volonté des dames organisatrices.

Les personnes qui auraient pris des billets d'entrée sont instamment priés de vouloir bien en abandonner le montant pour l'œuvre.

Celles qui voudraient se les faire rembourser peuvent se présenter chez M. Hossor-Delattre, Grande-Place, avant le 12 courant.

Usine Municipale à gaz. — *Tarif des cokes.* — *Baisse de prix.* — Coke n° 0 grosseur 25 à 40 m/m, 1 fr. 20 l'hectolitre pris à l'usine. — Coke n° 1 grosseur 40 à 50 m/m, 1 fr. 20 l'hectolitre, pris à l'usine. — coke n° 2, grosseur au-delà de 50 m/m, 1 fr. 20 l'hectolitre, pris à l'usine. — Coke, petit zéro, grosseur 20 à 25 m/m, 0 80 l'hectolitre ; grésillon, grosseur 11 à 20 m/m, 0,60 ; tout venant sans poussière, 0,90 l'hectolitre, toujours pris à l'usine.

Nota. — Les prix ci-dessus sont majorés de 0,15 à l'hectolitre pour transport à domicile.

Les rues du Blanc-Seau. — Un de nos lecteurs du Blanc-Seau nous signale le mauvais état des rues de son quartier.

Il nous prie de vouloir bien demander à l'Administration municipale d'éviter à M. Chaumie, lors de son voyage à Tourcoing, la visite du Blanc-Seau. Il ne serait pas digne de nous, dit-il, de recevoir un ministre en bon état et de le renvoyer à Paris soudoniasgé par de multiples chutes dans les ornières qui agrémentent certaines chaussées.

Les accidents de travail. — Julien Delobel 28 ans, garçon brasseur, à Linselles, en descendant une rondelle dans un estaminet de la rue de Manin, s'est blessé au genou droit. Docteur Boisenfant ; repos de 15 jours.

— A la gare, François Penin, 45 ans, surveillant, chuta sur le quai et entorsa un pied gauche. Une semaine de repos.

PREMIÈRES COMMUNIONS

CHAUSSURES Haute Nouveauté

Souliers Bizaca depuis 1 f 60

Maison DEBRABANT

22, rue de Tournai, 22 — TOURCOING

Etat-civil de Tourcoing

du 5 mars

Naissances. — Maystin Marie, rue de Gand. — Allard Jean, rue de la Cloche, 109. — Dessauvages Fernand, r. Faidherbe. — Degozelle Alice, rue Neuve, 75. — Choyeux Jeanne, r. de Chantilly. — Decuyper Maurice, rue des Cinq Voies.

Publications. — Callens Edouard, jardinier à Tourcoing, et D'halluin Flore, ménagère à Mouscron. — Deshonnots Louis, tisserand à Tourcoing, et Delebecq Palmyre, ménagère à Marcq. — Gauthier Louis, employé à Roubaix, et Dhomally Fidèle, modiste, rue St-Q. est n. — Doveagle Gaston, apprêteur à Roubaix, et Turpin Floralie, cuisinière, boulevard Gambetta, 118.

Lecomte Jean, correcteur, à Tourcoing et Demeer Florence, tricoteuse, à Roubaix. — Reitter Raphaël, journalier, à Roubaix et Prévost Henriette, encaisseuse, rue du Brun-Pain. — Vandenbuicke Adolphe, rattacheur, rue des Trois-Pierres, 412 et Adam Maria, soigneuse, rue de la Marlière. — Vandewynckele Georges, rentreur, à Roubaix et Gilarou Emilie, bobineuse, à Roubaix.

Décès. — Supply Jean, 72 ans, rue d'Arcole, 16. — Dumortier Zulme, 25 ans, rue Nationale, 122.

MOUVAUX

La Révision des listes électorales

Au premier rang parmi les braves gens qui ont toujours surveillé efficacement la révision de leur liste électorale, il faut placer les républicains libéraux de Mouvaux. Depuis plusieurs années, ils ont compris toute l'importance de cette tâche ingrate ; en 1904, ils ont eu une fois de plus à lutter contre les mauvais procédés, l'arbitraire et l'injustice d'un maire despote.

Leurs nombreuses réclamations, fruit d'une étude approfondie de la liste électorale, aboutirent pour la plupart devant la Commission municipale, qui, instruite par l'expérience des échecs précédents, est devenue, sinon plus impartiale, du moins plus prudente.

Cependant, quatorze décisions refusaient d'admettre les inscriptions ou radiations demandées par ces mêmes dureté encore être frappées d'appel : M. Jean Fromont, cultivateur, assisté de Me Duvillier fils, avocat, alla devant M. le juge de paix de Tourcoing-Sud pour lui soumettre ces difficultés.

Aux audiences de lundi et du samedi dernier, 19 décisions de la commission municipale de Mouvaux ont été annulées, trois seulement ont été maintenues, une affaire a été renvoyée à l'examen du tribunal civil pour trancher une question de nationalité.

C'est, pour la tyrannique Vincent et sa bande, une défaite complète, accentuée de ce fait que la greffier de cairie, Duprez, est venu devant le juge soutenir les décisions de la Commission. S'il a donné à ses patrons le compte-rendu exact de l'audience, ceux-ci ont dû rire jaune. En effet, Me Duvillier a sévèrement mais justement apprécié l'ignorance, en matière législative, l'esprit de parti et le sans-gêne dont témoignent ces décisions.

Quelques exemples :

Nos amis avaient demandé la radiation de Hippolyte Malfait, le voyageur de la maison Ségard, de Mercq, condamné le 11 janvier 1901, à 1 an et 1 jour de prison, pour abus de confiance. Le maire de Mouvaux, et la Commission municipale refusèrent la radiation, sous prétexte qu'ils n'avaient pas reçu de la préfecture avis de le rayer : comme si leur devoir n'était pas de se procurer la document officiel confirmant l'existence, connue de tous et d'eux-mêmes, de cette condamnation.

Et après avoir maintenu sur la liste un voleur, savez-vous ce que fit la Commission de révision ? Elle refusa d'inscrire un brave Alsacien-Lorrain, Joseph Marck qui, en 1871, préféra quitter sa terre natale, plutôt que d'accepter la nationalité allemande. Au premier, que les juges correctionnels avaient frappé, le droit de vote ; au second, qui a tout sacrifié pour rester Français, pas de carte électorale !

M. Vincent voulut imiter son patron Combes, et traiter l'Alsacien Merck comme l'éteil, il y a quelques semaines, l'abbé Delsor.

On réclamait la radiation d'un individu porté à Roubaix depuis 2 ans : le maire et la Commission refusent, disant que cet homme a toujours son domicile à Mouvaux. Convoqués devant le juge de paix, il écrit au magistrat qu'il accepte sa radiation et reconnaît n'avoir plus de domicile à Mouvaux depuis deux ans.

Puis ce sont des ouvriers qui habitent Mouvaux depuis plus de 6 mois et que l'autocratie de maire refuse d'inscrire parce que peu familiers avec les paperasses administratives, ils n'ont pas fait de changement de domicile. Le juge les a inscrits avec raison.

***

Si dans chaque commune, nos amis se remuaient avec autant d'activité, on ne verrait plus, comme hélas il faut le déplorer aujourd'hui, ici : deux cents lacoanaux domiciliés dans un hotel des postes ; là, des morts qui voteat, ou des vivants qui voient deux fois ; ailleurs des ouvriers étrangers électeurs dans la ville où ils travaillent, en même temps que dans la commune qu'ils habitent.

Le progrès. — « Je fais le même commerce, que mon père, dont j'ai repris les affaires il y a vingt ans. Ma clientèle est la même ; l'immeuble que j'occupe n'est pas agrandi. Je paie pourtant cinq fois plus d'impôts que n'en payait mon père. »

Ainsi parlait un contribuable Mouvallois.

Il n'est pas seul de son espèce.

Nous laissons aux lecteurs le soin d'ajouter les réflexions que comporte cette constatation bien peu réjouissante.

Un garçon brasseur, Léon Dubaels, 31 ans, chute rue de Roubaix, Hydarthrose du genou droit, repos de 2 mois. Soins du docteur Deldalle.

MOUVAUX. — Du 5 mars. — Décès : Dajardin Joséphine, 61 ans 3 mois, ménagère, rue Faidherbe, 70.

HALLUIN

La séance dramatique et musicale qui doit avoir lieu dimanche prochain 13 mars à la grande salle du Cercle s'annonce comme devant être un succès avec *Monsieur l'Aumônier*, drame militaire de Théodore Botrel et la désopilante comédie de Jean Drault : *La Bête noire de Baptistin.*

On peut se procurer des cartes chez M. Camille Demeulenaere, rue Saint-André, 6, et chez M. Paul Barisseul, rue de la Gare.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Du 28 février au 5 mars. — Naissances. — Vaadenbrielle Irma Vieille-Motte. — Vanparys Madeleine, Vieille-Motte. — Vercaemste Romain, Durmont.

Décès. — Nulten Octavie, 69 ans, Risquous-Tout. — Calleweert Pierre, Vieille-Motte.

RONCQ

RÉUNION ÉLECTORALE

Le programme de l'Action Libérale acclamé par 400 électeurs

Le nouveau Comité de l'Action Libérale Populaire avait organisé, au café du *Centre*, hier samedi 5 mars, à 8 h. du soir, une grande réunion.

Quatre cents électeurs étaient présents.

Le service d'ordre était fait par les électeurs de la Jeunesse Catholique.

Les membres du bureau du Comité, ainsi que les candidats libéraux aux prochaines élections municipales ont pris place sur l'estrade.

M. Lepoutre, maire, retenu chez lui par une indisposition, s'était fait excuser.

M. Eugène Duprez prend le premier la parole il remercie les électeurs d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel du Comité d'Action Libérale Populaire. Il exprime l'espoir que le peuple de Roncq, qui sera appelé à prendre part à d'autres réunions, saura bientôt reconnaître de quel côté sont ses vrais défenseurs désintéressés.

M. Duprez donne ensuite la parole à M. Georges Lenoir, de Tourcoing, dont il fait un bel éloge.

Discours de M. Lenoir

J'apporte, dit il, le salut du Comité de Tourcoing qui forme des vœux de longue vie et de vitalité au groupe de Roncq.

Nous devons parler de l'Action Libérale. Aux élections dernières un groupe d'hommes s'est formé qui a pris pour devise « France d'abord ! » M. Lenoir commente les mots *Action*. Nous en avons assez de nous plaindre. Il est temps de s'armer pour lutter contre les oppresseurs. *Liberté.* Nous défendons toutes les libertés aussi bien pour nous que pour nos adversaires. *Propriété.* Nous voulons refaire la famille française.

Le peuple s'est séparé de nous que par des préjugés, il faut lui montrer notre programme et le peuple viendra à nous. Les socialistes n'ont pas le monopole du dévouement au peuple ; ce qu'ils ont de bon, ils l'ont pris dans le programme catholique.

L'orateur examine ensuite les raisons pour lesquelles on ne veut pas entrer dans l'A. L. P. La première est que nous sommes des réactionnaires, mots avec lesquels un berce le peuple depuis des années ; la seconde raison est qu'on ne veut pas faire de politique pour s'occuper de ses affaires ou encore la politique ne nous regarde pas, il n'y a rien à faire ; on attend un miracle.

M. Lenoir réfute victorieusement tous ces sophismes et fait remarquer que pour faire de bonnes affaires il faut faire de la bonne politique. Un peuple ne doit pas attendre un miracle. Il doit mériter son salut en y travaillant de toutes ses forces.

Il faut entrer dans l'A. L. P. : 1° parce que le gouvernement se moque à toutes ses promesses. Il n'est dit ministère républicain démocratique et toute sa politique tient en en seul mot : l'anticléricalisme. Il a mêmé à sa devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Les libertés d'association et d'enseignement, droit naturel du citoyen, au père et à l'enfant, ont été odieusement outragées.

La liberté de conscience et la liberté du travail sont violées journellement ; un officier ne peut plus aller à la messe, un cantonnier ne peut plus mettre ses enfants à l'école de son choix : c'est la délation qui règne partout.

Parlons de l'égalité : les riches peuvent donner une instruction religieuse à leurs enfants en prenant un précepteur ecclésiastique, le pauvre ne le peut pas. Les riches auront des religieuses pour soigner leurs malades, les pauvres n'en auront point. Liberté pour le riche et servitude pour le pauvre.

La Fraternité, qu'en font-ils ? Au lieu de faire l'unité morale de la France, ils la divisent en deux camps. Sacrifiant tout à leur anticléricalisme, ils ne veulent plus de la Fraternité apportée par le Christ, ils l'ont remplacée par la *Solidarité*, et, pendant qu'ils luttent contre l'esprit chrétien, ils laissent de côté la loi sur les retraites ouvrières.

Les lois sur les conseils d'arbitrage, sur le repos hebdomadaire, sur la capacité des syndicats, sur les syndicats et associations agricoles, l'impôt sur le revenu, le rédaction du Code rural, toutes choses auxquelles ils ne pensent plus et lorsqu'on les leur rappelle ils répondent : A bas la Calotte !

Nous voyons s'étaler tous les jours des scandales, l'affaire Dreyfus, l'affaire Humbert, les ministres des Chartreux, l'expulsion de l'abbé Delsor, député protestataire de l'Alsace et qui a été chassé de son pays comme un vulgaire malfaiteur. Combes qui a rayé son Dieu reste également sa patrie.

Les élections continue M. Lenoir, se feront sur un triple terrain : le terrain politique, social et religieux. La lutte est engagée entre le Christ et le Triangle maçonnique, entre les ennemis de la Patrie et les vrais Français, entre ceux qui trompent le peuple et ses vrais bienfaiteurs.

Sur le terrain municipal, le lutte est engagée sur la question des écoles, la liberté du travail et de l'ordre dans la rue, et une question très importante, l'assistance publique.

M. Lenoir montre ensuite ce qu'a fait la minorité au Conseil municipal de Roncq : c'est-à-dire rien du tout.

Très chaude, tout à fait vibrante est la conclusion de l'orateur. Les honnêtes gens doivent se serrer autour du drapeau de l'A. L. P. Pour vaincre il faut vouloir. La France, vos intérêts, votre famille comptent que vous ferez votre devoir.

***

A maintes reprises ce discours fut chaleureusement applaudi.

M. Duprez remercie M. Lenoir et annonce que M. Groussau, viendra à Roncq le samedi 26 mars. Tous les électeurs tiendront à acclamer le dévoué député de la circonscription qui a déjà pris une place importante à la tribune parlementaire et dans les grandes commissions.

Il annonce en outre que, voulant rester indépendant et montrer qu'il n'agit pas par ambition il ne sera pas candidat aux élections municipales. Ces dernières paroles sont vivement acclamées par l'assistance. Après avoir demandé s'il n'y a pas de contradicteurs, M. Duprez met aux voix l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

Quatre cents électeurs de Roncq, réunis au « Café du Centre » le 5 mars 1904, approuvant sans réserves le programme de l'Action Libérale Populaire, et bien décidés à conserver à la commune de Roncq son ancienne réputation, en même temps que sa sécurité commerciale, prennent l'engagement de voter et de faire voter aux élections municipales, pour des citoyens indépendants, désintéressés, respectueux des droits et croyances de chacun et de refuser leur vote aux ennemis de la liberté et de l'ordre social.

Excellente réunion qui est de bonne augure pour les élections municipales.

PHOSPHATINE FALIÈRES, Aliment des Enfants

HAZEBROUCK

L'heure de la retraite. — Plusieurs cafetiers ont demandé à M. le Commissaire de police une entrevue pour l'entretenir de l'application du règlement concernant la fermeture des cafés et estaminets.

M. le Commissaire leur a fait un très aimable accueil et leur a fourni les indications qu'ils sollicitaient. Une pétition a été remise à M. le Maire par les cafetiers et cabaretiers à l'effet d'obtenir que la fermeture soit portée à minuit les dimanches, lundis et jours de fête ainsi que pendant la durée des foires.

Le conseil municipal se réunira lundi prochain 7 mars, à 5 heures de l'après-midi.

BAILLEUL. — **M. Dumont**, maire de Dunkerque, donnera, jeudi prochain 10 mars, à 6 h. du soir, dans la salle du patronage St-Louis, une intéressante conférence sur la Russie.

Une quête sera faite au profit des blessés de l'armée russe.

BAILLEUL. — **Le Conseil municipal** se réunira jeudi 10 mars, à 4 heures du soir.

STEENWERCK. — De 16 au 29 février. — Décès : François Touquet, 78 ans, célibataire. — Albert Défossez, 21 jours.

ESTAIRES. — Du 26 février au 4 mars. — Naissances : Lefranco Bernadette, rue de la Gloriette. — Joye Joséphine, rue Neuve. — Dehay Alexandre, rue Neuve.

Décès : Aubin Cleire, 2 ans, rue Jeanne-d'Arc. — Dehuy Désiré, journalier, 61 ans, rue du Bois. — Pecqueur Julie, veuve Huilebert, ménagère, 78 ans, rue des Récollets.

Promesses de mariage : Gruson Paul, cultivateur, 29 ans, et Daejou Eugénie, sans profession, 35 ans.

DUNKERQUE

Une conférence des Jeunes. — Demain lundi 7 mars, à 8 h. 1/4 du soir, salle Jeanne-d'Arc, 21, rue de la Marine, sous la présidence de M. F. Bernard, président d'honneur, M. Georges Piot, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre du comité général de l'Association de la Jeunesse catholique française, fera une conférence sur le *Programme de la Jeunesse catholique et son rôle social.*

Le nombre des places étant limité, les invités sont priés d'arriver à l'heure.

Pour les blessés russes. — L'orchestre du Théâtre municipal, sous la direction de M. Eugène Théry, donnera aujourd'hui, dimanche, de midi à une heure et demie, un concert, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. En voici le programme :

1. Marche saharienne (Benoit). — 2. J'y pense, gavotte (Eilenberg). — 3. Ouverture de *Zampa* (Hérold). — 4. Muscarade (Lacome). — 5. Réponse à Manon (E. Gillet). — 6. Fantaisie sur *Faust* (Gounod). — 7. Ungarie, valse hongroise (A. Varady).

Entrée libre — Des plateaux recevront les offrandes, si minimes qu'elles soient, au profit de l'Œuvre des blessés russes.

Un meurtrier en correctionnelle. — Pierre Mercier, le jeune garçonnet qui, dans la nuit du 14 février tuait d'un coup de couteau le jeune batelier Dancet à comparu hier en correctionnelle.

Rien entendu, il ne s'agissait pas du crime, lequel sera jugé en assises, mais du délit d'outrages et rébellion envers les agents le soir de l'arrestation. Le sous-brigadier Teuf fut blessé et ses collègues furent malmenés.

Mercier qui a répondu effrontément aux questions posées par M. Gobert, remplaçant le président M. Couba, a été condamné à 2 mois de prison.

Pour l'Islande. — C'est à partir d'hier samedi que les navires de la « Mutuelle » quittent les ports de Dunkerque et Gravelines pour l'Islande.

L'escroc des Consuls. — La gendarmerie a arrêté, place Jean Bart, un escroc ayant la spécialité de duper les Consuls.

Les gendarmes avaient d'abord arrêté l'individu sous l'inculpation de vagabondage. En le fouillant ils trouvèrent sur lui une quantité de faux papiers. Le 24 février dernier, ce guillard disant se nommer Antonio Hernandez, avait soutiré 5 fr. et des vêtements à M. Jennin, consul du Chili.

Hernandez a reconnu que son nom était faux. L'enquête continue.

Cambrinage. — Des cambrioleurs ont pénétré la nuit dernière dans les bureaux de l'ex pilotaine.

De nombreux papiers furent dérangés. Une seule pièce de 5 fr. — fausse — a disparu.

Le prix du pain en 1er mars 1904 est fixé comme suit : 1re qual., 0 fr. 85 ; 2e qual., 0 fr. 33.

DUNKERQUE. — Du 5 mars. — Naissances. — Albert Wion, fils de Jules, journalier, rue de l'Est, 19. — François Tyrou, fils de Henri, ouvrier du port, rue de l'Abattoir, 22.

Mariage. — Albert Lefebvre et Louise Fiévet.

Décès. — Emilie Lâoe, 79 ans, veuve de Louis Hennec, cordonnier.

Publications de mariages du 6 mars. — Charles Steen, 26 ans, journalier, rue St-Bernard, 33 et Berthe Dumasy, 18 ans, rue St-Gilles, 1. — Joseph Vandapol, 23 ans, boulanger rue Royale 4 et Marie Decoster 25 ans, rue de la Ferronnerie 10. — Pierre Rambout 25 ans journalier rue Passerelles 61 et Léonie Blanckart 23 ans, même rue. — Léon Hubert, 24 ans, journalier, rue du Collège 36 et Eugénie Dakoodenck 23 ans, rue Royer 28.

Ferrand Faes, adjudant au 21e régiment d'infanterie, majeur, et Marie Paumier, majeure, le mariage à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Louis Bouhin, batelier, majeur, et Clémence Ancieux, majeure. — Pierre Bodo, 26 ans, maître au cabotage, et Elise Evrard, 21 ans, rue de la Poudrière. — Jules Chevelier, 26 ans, garçon de magasin, et Céline Annyeke, 21 ans, le mariage à Saint-Pol-sur-Mer (Nord). — Georges Denis, 24 ans, journalier, et Jeanne Perdu, 25 ans, le mariage à Saint-Pol-sur-Mer. — Désiré Burghgraeve, agent de police, majeur, et Valentine Quelo, majeure, le mariage à Saint-Pol-sur-Mer.

DOUAI

Le Collège de Filles. — Nous recevons la communication suivante :

On avait annoncé à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du mardi 1er mars, un numéro supplémentaire intitulé « Collège de filles, réfection des façades ». Ce numéro a été reporté à la séance du Conseil municipal de lundi prochain 7 mars.

Ici deux réflexions s'imposent :

La Ville ne pourra devenir définitivement propriétaire de l'immeuble dit « Collège Anglais » tant que le procès intenté au liquidateur judiciaire n'aura pas été tranché devant le tribunal et la Cour de Douai en dernier ressort.

Quand la Ville sera-t-elle propriétaire de l'immeuble ?

Admettons qu'avec le sage lenteur administrative tout aille pour le mieux, le Conseil municipal sera obligé d'attendre que la Ville soit devenue propriétaire du collège anglais pour présenter ses projets de travaux à y exécuter.

Pourquoi alors l'administration municipale songe-t-elle à soumettre à l'approbation de l'administration supérieure un projet de réfection des façades s'élevant de 70 à 7500 fr. ? projet qu'il est indispensable d'exécuter avant les travaux d'aménagement intérieur qui, paraît-il, pour « 47 élèves » internes, ce n'élèveront pas à moins de 80.000 fr.

Le Conseil municipal peut-il voter cette dépense ?

M. le Préfet du Nord peut-il autoriser des travaux à un immeuble qui n'appartient pas encore à la Ville de Douai ?

Ces projets ne doivent-ils pas être soumis au Conseil général des bâtiments civils ? Quand seront-ils approuvés ?

Et on veut être prêt pour le 1er octobre prochain.

Que peuvent désir et volonté contre semblables obstacles ?

Un monument. — Mme Maugin, veuve du docteur Maugin, ancien adjoint au maire de Douai, a sollicité de la municipalité l'autorisation d'élever sur la place Maugin un monument qui rappellera le souvenir du trois membres de sa famille qui, à divers titres, ont honoré la ville de Douai : M. Maugin, M. Prosper Chartier, ancien maire, ancien sous-préfet de Douai, et le général-baron Lahure, qui prit part à toutes les campagnes de la Révolution et fut gouverneur de la place de Douai sous la Restauration.

L'exécution de ce monument a été confiée à deux artistes douaisiens : MM. Houssin, sculpteur, et Robaut, architecte.

Notons que l'une des filles du général Lahure, qui épousa en 1830 M. Prosper Chartier, âgée de 27 ans, demeure actuellement rue St-Michel.

Echec du Palais. — Voici les noms des avocats chargés de la défense des accusés de l'affaire des émeutes d'Armentières :

Me Jordel, défendra d'Halluin, Deckmyn et Ozeol.

Me Morel, Sohier et Decarne.

Me de Guémy, Cordonnier.

Me Escoffier, Six, Butin, Dhelenne, Soutré et Berteloot.

Me E. d'Hooghe, Verhelst.

Me Piquet, Gravelin.

Me Devimeux père, Dumont.

Me Ador, L. Baussart.

Me Treufoue, H. Baussart.

Me Gheerbrendt, Becue.

Me Dasand, Viedels, Helliez frères et Vanstaen.

Me Delsaux, Colley et Lamotte.

Me Prophette, Dhaine.

Me Masceux, Lefebvre.

Me Grevet, Verdonck.

Me Dournes, Gobert.

La Fraternité socialiste. — Juvénel Demaret, président de la Société coopérative de boucherie de Ferre, et J.-B. Brassart, gérant de la même Société, sont prévenus de coups portés le 5 février dernier à Edouard Josson, ouvrier mineur à Erre, et membre de cette coopérative.

Josson qui réclamait des comptes a reçu un coup de poing sur